



Questionnaire sur la santé et le mode de vie (Partie 2)

FAQ



Assurances

[Processus](#)

[Quand peut-on réutiliser la Partie 2 ?](#)

[Questions supplémentaires](#)

[Produits offerts](#)

[Autre](#)

[Soutien technique](#)

Processus

Q1 : Qu'est-ce que la version numérique du Questionnaire sur la santé et le mode de vie (Partie 2) ?

Le questionnaire numérique est une nouvelle option offerte dans la proposition électronique de l'assurance Pour Vous RBC et du Droit de transfert de la Temporaire. Vous pouvez remplir plus rapidement le questionnaire avec votre client, ce qui évite les retards dans les entrevues téléphoniques. Le client n'aura pas à attendre le processus d'entrevue téléphonique ou à parler à quelqu'un d'autre ; il traite directement avec vous pour tout.

Q2 : Quels sont les avantages de remplir le Questionnaire sur la santé et le mode de vie (Partie 2) dans la proposition électronique ?

En remplissant le Questionnaire sur la santé et le mode de vie avec votre client, vous éviterez les retards, ce qui aidera celui-ci à obtenir la protection dont il a besoin plus rapidement.

Q3 : Puis-je répondre aux questions médicales dans la proposition papier et les soumettre avec la proposition électronique au lieu d'utiliser la version numérique du questionnaire ?

En remplissant la version numérique du Questionnaire sur la santé et le mode de vie avec votre client, vous éviterez des retards dans l'évaluation du risque et obtiendrez l'établissement de la police plus rapidement. La version numérique a été simplifiée et contient moins de questions, ce qui vous facilite la tâche, à vous et à votre client. Si vous choisissez de remplir la version papier du questionnaire, vous devrez remplir la proposition en entier de cette façon. L'utilisation des questions de la proposition papier au lieu de la version numérique risque de retarder l'évaluation du risque et de prolonger le temps de traitement.

Q4 : S'il y a plus d'un assuré sur la proposition, peuvent-ils choisir différentes options pour les entrevues ?

Chaque assuré dans la proposition peut choisir une option différente. Un message dans la proposition électronique vous invitera à choisir une méthode pour chaque assuré.

Q5 : Le client doit-il signer le questionnaire et la proposition ?

Non. Tout comme pour l'entrevue téléphonique, une signature du client n'est pas requise dans la Partie 2. Une seule signature sera exigée à la fin de la proposition électronique.

Q6 : Lorsque je commande des exigences médicales, comment puis-je déterminer les bonnes options et éviter de commander des tests inutiles ?

Passez en revue le tableau des exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance pour vous guider.

Q7 : Comment puis-je sauvegarder et téléverser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie ?

Vous devrez d'abord enregistrer temporairement le questionnaire sur votre ordinateur pour pouvoir le téléverser dans la proposition électronique. Une fois qu'il a été téléversé et joint à la proposition électronique, supprimez-le. Veuillez faire référence à [l'aide à l'emploi](#).

Q8 : Les renseignements contenus dans le Questionnaire sur la santé et le mode de vie expirent-ils ?

Une fois rempli, le Questionnaire sur la santé et le mode de vie est valide pendant un an.

Quand peut-on réutiliser la Partie 2 ?

Q9 : Le Questionnaire sur la santé et le mode de vie peut-il être utilisé pour un autre produit au cours de la même année, ou est-il nécessaire d'en remplir un nouveau ? Une déclaration de bonne santé sera-t-elle exigée ?

Oui, le même questionnaire peut être utilisé pour un autre produit dans les 12 mois après avoir été rempli, avec une déclaration de bonne santé signée par le client. Après 12 mois, un nouveau Questionnaire sur la santé et le mode de vie est exigé.

La Partie 2 **n'est pas intégrée** à la proposition électronique. Une fois la Partie 2 remplie, vous serez invité à l'enregistrer sur votre ordinateur, et de le téléverser ensuite dans la proposition électronique.

Directives générales :

- Le Questionnaire sur la santé et le mode de vie sera valide pendant 12 mois.
- Le Questionnaire sur la santé et le mode de vie peut être utilisé au lieu d'une entrevue téléphonique ou d'un examen paramédical pour les propositions d'assurance vie d'un montant d'au plus 5 millions de dollars (assurance de base plus tout avenant d'assurance vie temporaire Pour Vous RBC pour la même personne et toute assurance vie établie auprès de RBC au cours des six derniers mois).

Questions supplémentaires

Q10 : Puis-je utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie rempli pour une proposition d'assurance temporaire pour une autre proposition électronique d'assurance vie (Pour Vous RBC) ?

Oui, pourvu que le Questionnaire sur la santé et le mode de vie soit toujours valide et que le montant de la nouvelle proposition ne soit pas supérieur à 5 M\$ selon les règles du tableau des exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance. Envoyez une demande au coordonnateur de dossiers pour lui demander d'utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie d'une proposition précédente (dans les 12 derniers mois), puisque l'original aura déjà été supprimé de votre appareil.

Q11 : Puis-je utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie d'une proposition électronique d'assurance temporaire remplie ou à l'étude pour une proposition d'assurance invalidité (proposition papier ou électronique d'assurance invalidité) ?

Non, les réponses aux questions sur la santé et le mode de vie dans la proposition d'assurance vie ne sont pas suffisantes pour un risque d'assurance invalidité. Vous devrez choisir soit une entrevue téléphonique soit un examen

paramédical au cours de la proposition initiale, de sorte que le proposant n'aura à répondre qu'une seule fois à un jeu complet de questions.

Q12 : Puis-je utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie d'une proposition électronique d'assurance temporaire remplie ou à l'étude pour une proposition d'assurance maladies graves ?

Oui, si le questionnaire est toujours valide et que le montant d'assurance maladies graves se situe dans les limites pour un questionnaire « non médical », conformément aux règles du tableau des exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance. Envoyez une demande au coordonnateur de dossiers pour lui demander d'utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie d'une proposition précédente (dans les 12 derniers mois), puisque l'original aura déjà été supprimé de votre appareil.

Q13 : Puis-je utiliser le Questionnaire sur la santé et le mode de vie d'une proposition électronique d'assurance temporaire remplie antérieurement pour répondre aux questions médicales relatives à une modification de police ?

Non. Une demande de modification de police dûment remplie est requise. Les questions dans notre demande de modification de police sont adaptées pour prendre en compte les changements dans l'assurabilité.

Produits offerts

Q14 : Pour quels produits est-il possible de remplir le Questionnaire sur la santé et le mode de vie ?

Cette option n'est actuellement offerte que pour les produits Pour Vous RBC et Droit de transfert de la Temporaire assujettis à une évaluation complète du risque.

Q15 : Le Questionnaire sur la santé et le mode de vie peut-il être utilisé pour tous les montants de capital assuré ?

Vous pouvez l'utiliser pour toute proposition d'assurance Pour Vous RBC et Droit de transfert de la Temporaire jusqu'à concurrence d'un capital assuré de 5 millions de dollars.

Autre

Q16 : Que se passe-t-il si mon client change d'avis après que la proposition a été soumise ? Par exemple, il choisit une entrevue téléphonique, et décide ensuite de remplir le questionnaire à la place.

Passer d'une méthode à l'autre n'est pas possible du point de vue des processus et de la technologie.

Q17 : Que se passe-t-il si mon client décide à mi-chemin de ne pas continuer à répondre au Questionnaire sur la santé et le mode de vie ?

Utilisez la fonctionnalité d'enregistrement en cours pour reprendre plus tard le questionnaire à un moment plus opportun. Accédez au questionnaire à partir de l'écran Méthode d'entrevue dans la proposition électronique. Le client peut aussi choisir une autre méthode d'entrevue, s'il y a lieu.

Q18 : Quelle est la différence entre les questions médicales dans la proposition papier et celles dans le Questionnaire sur la santé et le mode de vie ?

Les questions dans la proposition papier sont très semblables. Les questions de la version numérique du Questionnaire sur la santé et le mode de vie ont été légèrement simplifiées pour la plateforme.

Q19 : Si mon client remplit le Questionnaire sur la santé et le mode de vie, se peut-il qu'une entrevue téléphonique ou un examen paramédical soit exigé ?

Veillez consulter le tableau des exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance pour obtenir de l'information à ce sujet. Ce n'est que si un produit d'un secteur différent est demandé qu'on pourrait le demander.

Q20 : Le risque que mon client se voit imposer une surprime ou refuser l'assurance dans le cadre de ce processus est-il plus grand qu'avec les autres méthodes ?

Non, les questions du Questionnaire sur la santé et le mode de vie sont très semblables à celles de la Partie 2 de la proposition papier. L'expérience est donc la même.

Soutien technique

Q21 : Je ne me souviens pas de mon NIP à cinq chiffres. Pouvez-vous le récupérer pour moi ?

Comme votre NIP est une mesure de sécurité et unique à chaque proposition, nous ne sommes pas en mesure de le récupérer. Nous vous recommandons d'utiliser le même NIP pour chaque questionnaire, l'élément distinctif étant le nom du client. Vous recevrez un courriel généré automatiquement avec le NIP que vous avez créé après avoir rempli chaque questionnaire.

Q22 : Que se passe-t-il si je remplis et télécharge un questionnaire, mais que je le perds ensuite ? Le fichier peut-il être récupéré ?

Il est impossible de récupérer le fichier. Toutefois, vous recevrez automatiquement un courriel de chaque questionnaire rempli à partir duquel vous pourrez y accéder. Si vous l'avez perdu, vous devrez remplir un nouveau questionnaire.

Q23 : Que faire si j'éprouve des problèmes techniques en utilisant le Questionnaire sur la santé et le mode de vie ?

Pour obtenir du soutien technique, veuillez communiquer avec le Centre de soutien technologique des ventes au rbcisalestechnologysupportcentre@rbc.com.